

RCS : ANGOULEME

Code greffe : 1601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00302

Numéro SIREN : 513 713 016

Nom ou dénomination : ALMASA

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2019 sous le numéro de dépôt 3686

Greffes du tribunal de commerce d'ANGOULEME



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 07/08/2019

Numéro de dépôt : 2019/3686

Déposant :

Nom/dénomination : ALMASA

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 513 713 016

N° gestion : 2009 B 00302



Greffe du tribunal de commerce d'ANGOULEME
13 rue de la place du Champ de Mars, CS 90223 16022 Angoulême Cedex
09:00 - 12:00, 14:00 - 16:00
Téléphone : 05.45.93.12.49
www.greffe-tc-angouleme.fr - www.infogreffe.fr

STAG1/2009 B 00302
ALMASA
ROUTE DE BLANZAC
16120 CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE

Nos références : STAG1/2009 B 00302

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT
(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

Concernant la société :

Société à responsabilité limitée ALMASA

ROUTE DE BLANZAC
16120 CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE

SIREN : 513 713 016

N° de gestion : 2009 B 00302

Le greffier soussigné constate le 07/08/2019 le dépôt, enregistré sous le numéro 2019/3686, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/01/2019

Récépissé délivré le 07/08/2019

Le greffier

Maître Magali PIERRAT



SELARL Magali PIERRAT, titulaire de l'office de Greffier du Tribunal de Commerce d'Angoulême
SIREN : 514 992 239 R.C.S ANGOULEME - N° TVA intracommunautaire : FR1451499223900020
IBAN : FR6040031000010000136009K65 CDCGFRPPXXX



Désignation de l'entreprise : SARL Almasa Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise Route de Blanzac 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 5 1 3 7 1 3 0 1 6 0 0 0 1 4 Néant ☐

Exercice N clos le, 31/10/2019

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	48894	64893
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	4656025	4656025
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	92235	92235
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	48894	4813154
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA	694794	694794
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		
Disponibilités	CF	CG	36286	36286	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	4493	4493	
TOTAL (III)		CJ	CK	735573	735573
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif *	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	48894	5548727

Renvois : (1) Dont droit au bail : ☐ (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 92235 (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : ☐ Immobilisations : ☐ Stocks : ☐ Créances : ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL Almasa		Néant ☐ *	
				Exercice N 31012019	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 700000...)	DA	700000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	70000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	2658849		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	347662		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)			DL	3776512
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	645001		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	1074376		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	24882		
	Dettes fiscales et sociales	DY	27954		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régl.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)			EC	1772215	
Écarts de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5548727	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1772215		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL Almasa				Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB			FC	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	379999	FH		FI	379999
	Chiffres d'affaires nets *		EJ	379999	FK		FL	379999
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	590	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2270	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	382860
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	38872	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	27561	
	Salaires et traitements *					FY	264820	
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	33272	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	347	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	364874	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	17986	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	353750	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	353750
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	17389	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	17389
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	336360	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	354346	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SARL Almasa</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	18000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	18000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	45
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	9755
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9800
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	8199
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	14883
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	754610
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	406947
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	347662
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { — Crédit-bail mobilier * — Crédit-bail immobilier	IG	2270
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	347
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	353363
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IK	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	590
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A3	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : obligatoires	A4	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Détail en annexe	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
Détail en annexe	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



SARL Almasa

Annexe aux comptes de
l'exercice clos le
31 janvier 2019



A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'MP' or similar, located at the bottom right of the page.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement et fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, le cas échéant modifié par les règlements ANC 2015-06 et ANC 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives aux postes de bilan et du compte de résultat

2.1. Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, si nécessaire, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

2.1.1. État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	-	-	-	-
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	114 323	38 000	40 100	112 223
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 565	-	-	1 565
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		115 888	38 000	40 100	113 788
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	4 698 254	50 006	-	4 748 260
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL IV		4 698 254	50 006	-	4 748 260
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		4 814 142	88 006	40 100	4 862 049

2.1.2. Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		-	-	-	-
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	45 354	32 750	30 344	47 760
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	613	522	-	1 135
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		45 966	33 272	30 344	48 894
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		45 966	33 272	30 344	48 894

Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel Informatique	Linéaire	3 ans

2.1.3. Informations relatives aux filiales et participations

Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Cpt nette des titres détenus	CA H.T du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
SAS Châteaudis	1 536 297	99,96 %	3 507 875	26 525 486	543 482	349 860
SAS Stepadis	3 762 945	95 %	1 140 000	21 804 305	454 512	-

2.2. Actif circulant

2.2.1 Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Montant N-1
Créances rattachées à des participations	385	379
Autres créances	-	1 579
TOTAL	385	1 958

2.2.2 Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à 4 493 € pour l'exercice clos au 31 janvier 2019 et ne concernent que des éléments d'exploitation.

2.3. Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Le capital est composé de 700 parts sociales de 100 € de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	700 000			700 000
Primes, réserves et écarts	2 374 891	353 959		2 728 850
Report à nouveau				
Résultat	353 959	347 663	353 959	347 663
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Autres				
TOTAL	3 428 850	701 621	353 959	3 776 513

2.4. Passif et provisions

2.4.1 Charges à payer

Charges à payer	Montant N	Montant N-1
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	683	1 059
Emprunts et dettes financières divers	11 810	15 943
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 800	11 008
Dettes fiscales et sociales	16 052	13 934
TOTAL	51 345	41 944

2.5. Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	92 235	92 235	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	-	-	-
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciations antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	126 508	126 508
		Taxe sur la valeur ajoutée	11 169	11 169
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés	557 117	557 117	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	-	-	-
	Charges constatées d'avance	4 493	4 493	-
TOTAL		791 523	791 523	-
Prêts accordés en cours d'exercice				-
Remboursements obtenus en cours d'exercice				-

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	645 001	645 001	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		24 882	24 882	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		11 941	11 941	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	11 903	11 903	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 111	4 111	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		1 074 377	1 074 377	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		1 772 215	1 772 215	-	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	254 570
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	934 932

2.6. Compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	380 000	-	380 000
Chiffre d'affaires net	380 000	-	380 000

3. Informations relatives à la fiscalité

Impôt sur les bénéfices

Ventilation

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	354 347	8 199
Impôt au taux de : -	-12 135	-2 748
Impôt sur PVL	-	-
Résultat après impôts	342 212	5 451

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel

4. Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1. Engagements financiers donnés et reçus

	N Capital restant dû	N-1 Capital restant dû
Nantissement des titres Châteaudis donnés en garantie des emprunts contractés auprès de la BCME pour un montant global de 2 700 000 €	644 319	889 773

4.2. Autres informations

La SARL Almasa intègre fiscalement la SAS Châteaudis, Route de Blanzac – Châteauneuf sur Charente – SIRET : 325147320.

STREGO Audit
110 rue de Beaugé
72000 - LE MANS

ACCIOR LA ROCHE SUR YON
53 rue Benjamin Franklin
CS 80 654
85016 LA ROCHE -SUR-YON CEDEX

Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale d'Angers et Poitiers

SARL ALMASA

Société à Responsabilité Limitée au capital de 700 000 euros
Siège social : route de Blanzac - 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE
RCS ANGOULÊME 513 713 016

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 janvier 2019



SARL ALMASA

Société à Responsabilité Limitée au capital de 700 000 euros
Siège social : route de Blanzac - 16120 CHATEAUNEUF SUR
CHARENTE RCS ANGOULÊME 513 713 016

**Rapport des commissaires aux comptes sur
les comptes annuels**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 janvier 2019

A l'assemblée générale de la société ALMASA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALMASA relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ALMASA à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'établissements des comptes de votre société. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion des co-gérants et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les co-gérants.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait au Mans et à la Roche sur Yon, le 8 mai 2019

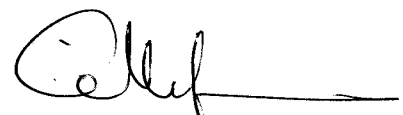
Les Commissaires aux Comptes

STREGO Audit



Christelle BRETON-SIRET

ACCIOR LA ROCHE SUR YON



François CAILLAUD

Annexe

*Description détaillée
de nos responsabilités de commissaire aux comptes
relatives à l'audit des comptes annuels*



Description détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2019



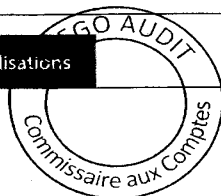
A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MP'.

Almasa SARL

N° SIRET : 51371301600014

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 31/01/2019			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/01/2018
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes TOTAL			
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst. techniques, mat. out. industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes TOTAL			
	Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Titres immob. de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières TOTAL			
		113 788	48 894	64 893	69 921
		113 788	48 894	64 893	69 921
		4 656 025 92 235		4 656 025 92 235	4 651 025 47 229
		4 748 260		4 748 260	4 698 254
	Total de l'actif immobilisé	4 862 048	48 894	4 813 154	4 768 175
	Stocks	Matières premières, approvisionnements En cours de production de biens En cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises TOTAL			
	Créances	Avances et acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit et appelé, non versé TOTAL			
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) Instruments de trésorerie Disponibilités TOTAL			
Charges constatées d'avance		4 493		4 493	4 070
Total de l'actif circulant		735 573		735 573	451 909
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des emprunts Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		5 597 622	48 894	5 548 727	5 220 085
Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont créances à plus d'un an (brut)				92 235	47 229
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	



Almasa SARL

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Au 31/01/2019	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 700 000)	700 000	700 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	70 000	70 000
	Réserves statutaires	2 658 849	2 304 891
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	347 662	353 958
	Situation nette avant répartition	3 776 512	3 428 849
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		3 776 512	3 428 849
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	645 001	899 946
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 074 376	859 662
	Total	1 719 378	1 759 608
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 882	11 647
	Dettes fiscales et sociales	27 954	19 979
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Produits constatés d'avance	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Total		52 837	31 626
Total des dettes et des produits constatés d'avance		1 772 215	1 791 235
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		5 548 727	5 220 085
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	1 772 215	644 325
(3) dont emprunts participatifs			1 146 909



Almasa SARL

Périodes 01/02/2017 31/01/2018 Durées 12 mois
01/02/2018 31/01/2019 12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	379 999		379 999	349 999
	Chiffre d'affaires net	379 999		379 999	349 999
	Production stockée				
Produits d'exploitation (2)	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			590	1 770
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 270	3 298
	Autres produits				
	Total			382 860	355 069
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			38 872	35 654
Charges d'exploitation (2)	Impôts, taxes et versements assimilés			27 561	22 851
	Salaires et traitements			264 820	227 695
	Charges sociales				
	Dotations	• sur immobilisations	amortissements	33 272	33 305
	d'exploitation	• sur actif circulant	provisions		
Charges d'exploitation (2)	• pour risques et charges				
	Autres charges			347	5 346
	Total			364 874	324 853
	Résultat d'exploitation	A		17 986	30 215
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			353 750	353 737
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				2
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
Charges financières	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			353 750	353 739
	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			17 389	23 665
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			17 389	23 665
	Résultat financier	D		336 360	330 074
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		354 346	360 289



Almasa SARL

Périodes 01/02/2017 31/01/2018 Durées 12 mois
01/02/2018 31/01/2019 12 mois

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		6 046
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 000	43 000
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	18 000	49 046
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 755	41 621
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	9 800	41 621
Résultat exceptionnel		F	
		8 199	7 424
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		14 883	13 756
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		347 662	353 958
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	2 270	3 296
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	347	233
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier		
	- redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées	353 363	
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



SARL Almasa

Annexe aux comptes de
l'exercice clos le
31 janvier 2019



1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement et fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, le cas échéant modifié par les règlements ANC 2015-06 et ANC 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



2. Informations relatives aux postes de bilan et du compte de résultat

2.1. Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, si nécessaire, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.



2.1.1. État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	-	-	-	-
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	114 323	38 000	40 100	112 223
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 565	-	-	1 565
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		115 888	38 000	40 100	113 788
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	4 698 254	50 006	-	4 748 260
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL IV		4 698 254	50 006	-	4 748 260
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		4 814 142	88 006	40 100	4 862 049



2.1.2. Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		-	-	-	-
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	45 354	32 750	30 344	47 760
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	613	522	-	1 135
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		45 966	33 272	30 344	48 894
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		45 966	33 272	30 344	48 894

Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel Informatique	Linéaire	3 ans



2.1.3. Informations relatives aux filiales et participations

Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Cpt nette des titres détenus	CA H.T du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
SAS Châteaudis	1 536 297	99,96 %	3 507 875	26 525 486	543 482	349 860
SAS Stepadis	3 762 945	95 %	1 140 000	21 804 305	454 512	-

2.2. Actif circulant

2.2.1 Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Montant N-1
Créances rattachées à des participations	385	379
Autres créances	-	1 579
TOTAL	385	1 958

2.2.2 Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à 4 493 € pour l'exercice clos au 31 janvier 2019 et ne concernent que des éléments d'exploitation.



2.3. Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Le capital est composé de 700 parts sociales de 100 € de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	700 000			700 000
Primes, réserves et écarts	2 374 891	353 959		2 728 850
Report à nouveau				
Résultat	353 959	347 663	353 959	347 663
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Autres				
TOTAL	3 428 850	701 621	353 959	3 776 513

2.4. Passif et provisions

2.4.1 Charges à payer

Charges à payer	Montant N	Montant N-1
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	683	1 059
Emprunts et dettes financières divers	11 810	15 943
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 800	11 008
Dettes fiscales et sociales	16 052	13 934
TOTAL	51 345	41 944



2.5. Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	92 235	92 235	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	-	-	-
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciations antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	126 508	126 508
		Taxe sur la valeur ajoutée	11 169	11 169
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés	557 117	557 117	-
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-
Charges constatées d'avance		4 493	4 493	-
TOTAL		791 523	791 523	-

Prêts accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-



ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	645 001	645 001	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		24 882	24 882	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		11 941	11 941	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	11 903	11 903	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 111	4 111	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		1 074 377	1 074 377	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		1 772 215	1 772 215	-	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	254 570
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	934 932



2.6. Compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	380 000	-	380 000
Chiffre d'affaires net	380 000	-	380 000



3. Informations relatives à la fiscalité

Impôt sur les bénéfices

Ventilation

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		354 347	8 199
Impôt au taux de :	-	-12 135	-2 748
Impôt sur PVLT		-	-
Résultat après impôts		342 212	5 451

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel



4. Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1. Engagements financiers donnés et reçus

	N Capital restant dû	N-1 Capital restant dû
Nantissement des titres Châteaudis donnés en garantie des emprunts contractés auprès de la BCME pour un montant global de 2 700 000 €	644 319	889 773

4.2. Autres informations

La SARL Almasa intègre fiscalement la SAS Châteaudis, Route de Blanzac – Châteauneuf sur Charente – SIRET : 325147320.



GREFFIER

ALMASA
Société à responsabilité limitée
au capital de 700 000 euros
Siège social : Route de Blanzac
16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE
513 713 016 RCS ANGOULEME

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 MAI 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2019
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE
DIVIDENDES

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 347 662 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 347 662 euros.

Affectation

- Dotation à la réserve statutaire, soit 347 662 euros

../..

Pour copie certifiée conforme,
Pascale BOURREAU
Stéphane BOURREAU, cogérants

